



mONTPELLIER 2020

La lettre de « Sursaut

Mars 2018, n°58

Au fil de l'actualité ...



media1.ledevoir.com

Le mois de février, malgré ses 28 jours, il a été traversé d'événements qui ne doivent pas nous laisser indifférents.

Le conflit de Syrie montre, à nouveau, l'implacable déroulement de ses monstruosité quotidiennes nous laissant l'amer sentiment de notre impuissance à y changer quoi que ce soit. Le monde s'est réjoui du fait que la Russie de Poutine n'ait pas opposé une douzième fois son veto à la résolution d'une trêve d'un mois adoptée le 24 février par le Conseil de Sécurité. Malheureusement nous avons vite réalisé que cet accord n'avait été possible qu'en raison d'une telle extension des limites des interdictions d'interventions qu'elle autorise, de fait, toutes les actions à partir du moment où elles font référence à certains groupes terroristes, les djihadistes de l'Etat islamique et Al-Qaïda notamment. C'est ce qui a autorisé Bachar el-Assad à reprendre ses raids dès le lendemain de la décision et poursuivre ses bombardements sur la Ghouta qui ont fait déjà plus de 500 morts civiles sans compter les victimes des gaz chimiques qui, selon les observateurs, y ont été employés.

Les Jeux Olympiques d'hiver de P'yöngch'ang ont vu la réapparition de la Corée du Nord comme partenaire respectable du reste du monde. Beaucoup s'en sont félicités. La chaîne Arte a diffusé, à cette

occasion, quelques remarquables reportages sur la naissance et le développement de cette « République populaire démocratique » et l'avènement de son leader actuel Kim Jong-il. Le développement d'un armement nucléaire en Corée du Nord a débuté, en fait, dès le lendemain de la dernière guerre mondiale avec l'aide directe de l'URSS dans un contexte de guerre froide. Son but actuel semble désormais avant tout d'obliger les autres nations du monde à tenir compte de leur pays. Cette stratégie a déjà payé puisque les coréens du Nord occupent désormais une place première de partenaire incontournable dans l'équilibre du monde. Les reportages allaient plus loin. Ils montraient comment la menace que faisait peser la Corée du Nord n'était pas celle de l'usage direct de l'arme nucléaire mais bien plus celle de leur capacité d'en faire commerce avec d'autres pays voire avec des mouvements terroristes. C'est ce que vient de révéler un rapport de l'ONU informant de la saisie au mois d'août d'armements chimiques et de missiles en provenance de la Corée du Nord en destination de la Syrie.



img.20mn.fr

L'arrivée d'une vague de froid a rappelé à nos consciences l'existence des sans-abris aux portes de nos maisons. On dénombre 143 000 personnes sans domicile fixe actuellement en France. Un quart des moins de 65 ans possède pourtant un travail. Une étude menée en 2012 auprès de 14 000 d'entre eux montrait que 10% avait un diplôme de l'enseignement supérieur. On estime, enfin, que 2000 sans-abris meurent chaque année en France. Comme ses prédécesseurs, Emmanuel Macron avait promis de mettre fin à cette situation en offrant une possibilité « de loger tout le monde dignement » d'ici la fin de l'année 2017. Qu'en est-il aujourd'hui ? Les associations qui viennent au secours des sans-abri, ont salué la décision de la Ville de Paris d'ouvrir 1000 places supplémentaires par rapport aux 11 000 existantes mais ils rappellent, en même temps, que 100 000 logements y sont actuellement vacants. Il est curieux, par ailleurs, que notre société, toujours avide de mettre chaque citoyen en fiche, ne puisse entreprendre un recensement, au moins approximatif, des sans-abris. Cela éviterait des déclarations hasardeuses de certains responsables politiques et montrerait une réelle volonté d'affronter cette face honteuse de nos sociétés.

La dernière actualité du mois concerne la réforme de la SNCF. Emmanuel Macron s'était fait le chantre du « en même temps » lors de sa campagne électorale. Nous pourrions dire que « en même temps » la situation de la SNCF est très préoccupante, nécessite une réforme radicale, voire un recours aux ordonnances mais que, « en même temps », les cheminots ont raison de se mobiliser jusqu'à la menace de grèves dures face à une réforme qui menace leur statut et mettrait en péril la qualité du transport ferroviaire français. Nous déplorons, en France, 15 ans de gouvernances politiques velléitaires qui n'ont jamais eu le courage d'entreprendre des réformes véritablement structurelles. Emmanuel Macron s'est fait élire sur un programme clairement annoncé sur des réformes non plus de surface mais de fond. On ne peut lui reprocher de mettre en œuvre ces engagements. En même temps, la vocation des syndicats est de défendre les intérêts des travailleurs en sachant, à chaque fois, dépasser les seuls intérêts de branches particulières au nom d'un intérêt plus général de l'ensemble du monde du travail. C'est pour cette raison que la façon dont se négociera la réforme de la SNCF constituera un moment très important de notre avenir politique et social.

Le Rugby et ses "valeurs"

G rard DORIVAL



Dessin de RIFF

Je n'aurai pas le talent de Christian Montaignac pour parler rugby mais ses  crits, parsem s de jeux de mots introuvables et savoureux, auxquels je m'associe quasi fusionnellement,  noncent et d noncent, avec justesse et humour caustique, les probl matiques de ce sport attachant mais inqui tant.

Je me rem mors, sans nostalgie, les "gros pardessus", dirigeants de ce sport d coup  en provinces de terroir, faisant fi des limites administratives, qui organisaient un championnat national dilu    douze poules de huit (!), (un "top" cent !), implant  principalement dans le Sud-Ouest et se montraient circonspects et goguenards face aux "anglais", avec le secours providentiel d'un chanteur t l visuel, Roger Couderc, qui, disait-on, n'y "connaissait rien", mais fut un exceptionnel communicant, vulgarisateur inimitable en France enti re de ce sport alors m connu du grand public hexagonal.

C'est   la Rochelle des ann es soixante-dix, que je d couvris et appr ciai, lors de mon premier poste, le rugby pratiqu  sous la houlette de " Nono" Elissalde (le grand-p re !) qui donnait peu de place aux envol es de la cavalerie l g re, mais cultivait un jeu d'avants de devoir.

La singularit  du rugby, pour mieux se distinguer du foot dominant mais jug  sujet   caution   l'aune d'une certaine moralit , se fondait sur une tradition de "valeurs" de respect des adversaires et de l'arbitre, de solidarit , d'entraide, de convivialit  (prolong e par les vertus de la fameuse "troisi me mi-temps", occasion de libations malheureusement souvent excessives, la "virilit " se nichant l  o  elle n'est pas).

Les c l brations d'apr s essai n'existaient pas au-del  d'une tape de main, on ne se roulait pas par terre au moindre contact ( videmment) et l'arbitre  tait intouchable. L'amateurisme  tait cens   tre g n ral (sauf dessous de table comme de juste...) La similitude comportementale s'est approch e progressivement de celle du foot, empruntant ses mauvais c t s.

L' volution du jeu et les enjeux de l' lite posent aujourd'hui question.

Le rugby est d sormais un sport de "collisions", entrainant des traumatismes aggrav s : les pr cautions de " protocole" s'av rent insuffisantes et les blessures tellement nombreuses exigent des effectifs de remplacement pl thoriques (jokers m dicaux entre autres).

L'architecture du jeu est souvent construite   partir de groupes p n trants " en marchant", sacrifiant le jeu de passes et de circulation du ballon "en courant", nettement plus spectaculaire mais frileusement expos  aux « risques ». La r putation du "french flair" aujourd'hui r volu en r sultat pourtant.

Les joueurs fran ais constituent d sormais la portion congrue des effectifs du Top 14. L'appel massif (et couteux) aux "rentiers" de l'h misph re sud (fidjiens, sud-africains, n o-z landais, australiens etc.), grotesque en termes d'authenticit  et d'identit , est cens  r pondre aux app tits des capitaines d'industrie, pr sidents de clubs ou sponsors, qui ont pour ambition de voir leur nom en t te d'affiche.

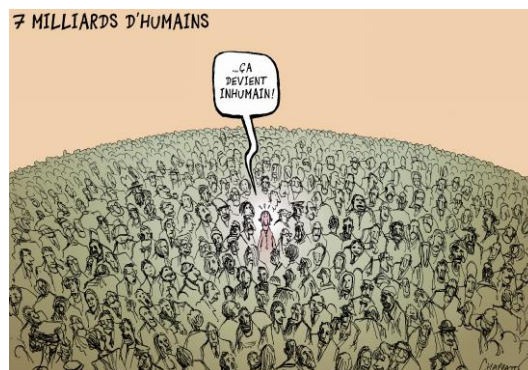
Le nombre de "JIFF" (Joueurs issus de la fili re de formation), quota pour les joueurs form s en France, y compris des  trangers (!) pourrait  tre revu, timidement,   la hausse...

L'équipe de France est, quoi qu'en disent les tenants de cette politique suicidaire, la première victime collatérale d'une telle inconséquence. Ce n'est pas le licenciement pour "faute grave » (une infamie) de Guy Novès, homme de bien au palmarès impressionnant, qui n'en "pouvait mais », par Bernard Laporte, qui rehaussera ce niveau de moralité et de dignité. Le plus inquiétant pour le rugby est que ce même Bernard Laporte a été largement élu Président de la Fédération, il est vrai, face à un concurrent vieillissant. L'obtention de la Coupe du Monde 2023 lui permet de "sauver sa peau « à moyen terme, après les scabreuses affaires "Altrad ». Irresponsable et indécent, Il ne trouve pas « méchant » le gros dérapage de huit joueurs en Ecosse, suspendus quand même du match suivant (alcoolisme, bagarre voire allusion à des abus sexuels, non avérés) après un match qu'ils avaient dominé et perdu sur la fin par des fautes grossières d'indiscipline : tout est lié quand tout se délite.

Le rugby ne peut plus prétendre aux "valeurs " dont il pouvait se prévaloir. S'il veut assurer une pérennité vertueuse, de nature à lui restaurer un crédit auprès des jeunes et de leurs parents ainsi qu'au secteur économique qui n'aime pas le scandale frelaté, Il doit avoir recours à une profonde introspection et adopter résolument une volonté réformatrice. Il est à craindre au contraire que l'affairisme à court terme ne constitue désormais son viatique.

PS : Tout autre chose, à l'occasion des "Jeux". Les commentateurs, speakers, chroniqueurs, prétendument "journalistes », obnubilés de leur condescendance nourrie d'une incompetence inégalée à ce jour, identifient chaque jour les "médaillables", qu'ils chargent d'espairs souvent infondés, et parlent ensuite, dans bien des cas pourtant prévisibles, de "déceptions" françaises ! Les athlètes sont tous respectables, quel que soit leur niveau de performance. Ceux qui jouent de leurs micros, avec des salaires parfois supérieurs aux athlètes, pour se mettre en scène, sont pitoyables.

Droit d'asile et démocratie, une suite au blog de Jean MATOUK



Dessin de CHAPATTE

Le blog de Jean Matouk nous a valu quelques réactions : en voici un bref commentaire.

C'est évident que le néo-libéralisme revendique l'internationalisation des échanges économiques et refuse en même temps celle des frontières. On a détruit le mur de Berlin qui était politique mais les USA en érigeant un entre eux et le Mexique. L'Angleterre, chantre du libre-échange, demande à la France d'arrêter sur son sol les émigrés désirant aller sur le sien. Nos nouveaux maîtres du monde, chantres de la suppression des barrières économiques entre les pays et les continents sont dépassés par le flux des personnes revendiquant le droit de choisir le pays où ils pensent mieux vivre. Loin d'être passager, ce phénomène apparaît pour beaucoup inéluctable tant les écarts politiques, économiques et climatiques tendent à se creuser alors que, dans le même temps, nos vieilles démocraties entrent dans un repli démographique nécessitant des appels de main d'œuvre.

Le néo-libéralisme rêve certainement d'une maîtrise de ce flux à la façon d'une régulation de marchandises puisqu'il lui permettrait de choisir son taux d'immigrés et ses critères de qualités en fonction

de ses seuls intérêts et besoins économiques. Un tel choix n'est pas démocratiquement recevable. Les Etats doivent-ils pour autant renoncer à toute forme de régulation et de contrôle de l'émigration ?

Finalement le néo-libéralisme mondial a créé de toutes pièces un phénomène de dérégulation humaine aussi bien à l'intérieur des pays que des continents et se montre incapable d'en assumer les conséquences. Il laisse au contraire lâchement aux démocraties le soin de « panser » les plaies d'un mal qu'il a lui-même commis. Il oublie qu'il les fragilise du même fait et ouvre les portes à toutes les tentations de recours à des gouvernements autoritaires et nationalistes.

Si l'on veut échapper à ce risque, une « régulation » de l'accueil des étrangers est obligatoire. Elle ne peut cependant être laissée aux seules décisions des Etats : elle doit être se faire dans une politique cohérente à une échelle supranationale (l'Europe en ce qui nous concerne) et en échange avec les pays d'émigration. C'est l'équilibre du monde qui est en jeu et son avenir politique. Une entente sur l'équilibre écologique de la planète en constitue un des éléments fondamentaux car chacun sait que l'exploitation « climatique » de l'univers constitue le premier danger de déstabilisation démographique.

Jean Matouk appuie du doigt là où ça fait mal. On ne peut pas plus esquiver les questions qu'il nous pose que les réponses qui en découlent. Finalement nos démocraties se trouvent prises au piège que lui tendent les forces néo-libérales. Soit elles accueillent sans condition les flux d'émigrés économiques et politiques : elles acceptent alors de servir d'outil aux ambitions des pouvoirs d'argent de transformer les humains en pièces déplaçables sur l'ensemble de la planète au gré des intérêts de leurs profits. Soit elles essaient de maîtriser ces afflux : elles sont alors attaquées au nom des principes d'accueil inconditionnel des personnes en difficultés et s'exposent aux montées nationalistes et xénophobes. La seule référence possible est celle de l'humain. C'est en son nom que l'on doit refuser la transformation de l'homme en « pièces ». C'est en son nom que l'on doit exiger des conditions d'accueil dignes.

Une lecture utile :
« Le grand détournement »
de Fatiha AGAG-BOUDJAHLAT*



« Les mots, souvent, vivent à l'inverse des serpents, ils changent non de peau mais de contenu ». La phrase du philosophe-ethnologue Jean Pouillon mise en exergue de l'ouvrage raisonne avec celle d'Albert Camus : « mal nommer les choses ajoute au malheur du monde ». Fatiha AGAG-BOUDJAHLAT nous demande, en effet, de réfléchir à l'usage de quelques mots simples de notre quotidien : tolérance, laïcité, féminisme etc. Nous y sommes tellement habitués que nous ne nous apercevons pas qu'ils peuvent être détournés de leur sens pour être mis au service d'idéologies à l'opposé des valeurs qui les avaient faits naître. Il est donc important de ne pas transformer ces termes en « axiomes absolus » sinon nous sommes amenés à nous incliner dès qu'ils sont prononcés alors qu'ils sont utilisés pour justifier aussi bien l'ouverture d'horaires de piscine réservés aux femmes que l'imposition du voile voire la pratique de l'excision au nom d'un refus d'ethnocentrisme.

Cette démission républicaine amène, pour Fatiha AGAG-BOUDJAHLAT, la mise en place d'une société à deux vitesses de valeurs : une première est réservée aux « Blancs » occidentaux et l'autre concerne les autres. Les féministes « blanches », par exemple, revendiquent avec force l'égalité hommes/femmes et la sortie de la dépendance que les premiers font peser sur les secondes. Paradoxalement cette exigence disparaît dès qu'on interroge les soumissions pesant sur les femmes issues d'une autre origine culturelle et ethnique : « *au nom de la tolérance, nous refusons de questionner des pratiques, nous nous interdisons de leur appliquer une grille de lecture et une échelle de valeur universelle* ». Pour Fatiha AGAG-BOUDJAHLAT cette démission est une véritable « *défaite de l'esprit* » car, « *quand ces nouvelles féministes évoquent la liberté de se voiler, elles cautionnent la liberté des femmes à la carte* ». Les valeurs qui fondent notre République sur notre sol doivent être universelles et non conditionnées aux origines culturelles : « *notre droit s'applique à tous les habitants du territoire, Français ou non, femmes et hommes, jeunes ou vieux* ».

Tout relativisme face à l'exigence de respect de nos lois républicaines a des conséquences graves : il ne fait qu'encourager les communautarismes et détruire par là-même les fondements de notre République. C'est ce que l'auteure appelle le « *grand détournement* ». Le détournement de notre vocabulaire républicain favorise, de fait, l'emprise des religieux en légitimant le développement de l'emprise du communautaire au détriment de l'appartenance commune. « *La tolérance devient l'instrument privilégié des intolérants pour renforcer la cohésion identitaire de leur communauté et l'emprise sur celle-ci* ». « *Nos droits politiques, répète avec force Fatiha AGAG-BOUDJAHLAT, sont universels, ou ils ne sont rien* ».

La tolérance à l'acceptation de la coexistence sur notre sol de deux catégories juridiques différentes a introduit insidieusement un nouveau statut d'indigène composé de personnes exclues d'une citoyenneté pleine puisque non soumises aux mêmes droits. Paradoxalement on assiste ainsi à l'apparition « *d'un racisme des prétendus antiracistes* ». Au nom de l'antiracisme ils construisent « *un piège qui parque les enfants d'immigrés* ».

C'est la question religieuse qui constitue le meilleur « *cheval de Troie* » pour l'emprise communautariste. Les républicains oublient le rappel de Jean Jacques Rousseau : « *je me trompe en disant une république chrétienne : chacun de ces mots exclut l'autre* ». Fatiha AGAG-BOUDJAHLAT en donne quelques exemples en conclusion de son livre : ils sont puisés chez nos hommes politiques lorsqu'ils essaient de se mêler du religieux. Pour elle « *la clôture entre le politique et le religieux doit être étanche* ». Lorsque François Hollande a introduit une clause de conscience pour les maires dans l'application des lois de la République il a ouvert la boîte de Pandore d'une inversion de la hiérarchie des normes où « *les convictions, le confort moral primeraient sur l'application des lois et les obligations de leur fonction* ».

La démocratie revendique la tolérance aux différences. Elle doit avoir conscience que cette vertu constitue une force mais également une grande faiblesse. « *Elle est le seul régime qui permet à ses adversaires de s'exprimer contre elle* », elle s'expose donc à toutes leurs stratégies de détournement pervers. Pour résister il est donc nécessaire d'être intransigeant sur les valeurs qui la fondent : la reconnaissance de l'autre « *comme égal en droits et en devoir* » et « *l'identification à des valeurs, à un patrimoine qui créent cette communauté nationale* ».

*Fatiha AGAG-BOUDJAHLAT est enseignante à Toulouse. Elle est cofondatrice du mouvement « Viv(r)e la République ». Son livre est paru aux éditions du cerf.

A vos agendas ...

Deux dates à déjà retenir sur vos agendas pour les prochains mois.

Soirée Controverses le mardi 17 avril à 18h à la Gazette Café avec Christian MONTAIGNAC, journaliste à l'Equipe pendant 37 ans (un de ses articles lui a valu le prix Antoine Blondin) et écrivain (son dernier roman, « *Le vicomte de Raspou* » est consacré à son père), et Christian BENESIS, adjoint chargé des sports à Montpellier sous Georges Frêche, puis président de l'Office Départemental des Sports et président actuel des Offices Municipaux des sports. Ils nous entretiendront des questions autour du sport.



babelio.com



montpellier.lessonsdesportsdenature.fr

Nos amis du PACTE CIVIQUE invitent **Jo SPIEGEL, maire de Kingersheim en Alsace**, le mardi 1 mai 2018 à la Gazette Café. Cet élu a mis en place une démocratie participative dans sa commune et a écrit quelques ouvrages à ce sujet. Il constitue désormais un des grands référents politiques sur ce sujet. L'après-midi se déroulera en plusieurs temps (ateliers, débat public ...). Nous vous informerons plus en détail du déroulé à l'approche de l'événement, mais reprenez déjà la date !



alternative50.over-blog

RAPPEL :

Cette « Lettre » doit être l'affaire de tous ... N'hésitez pas à transmettre vos courriers et articles à notre rédaction en les adressant à Joseph MORNET : montpellier.asso.2020@gmail.com.

Les documents de « MONTPELLIER 2020 » sont consultables sur son site www.montpellier-2020.fr : vous pouvez y trouver, outre nos textes, les documents et images de nos manifestations locales, des comptes rendus de presse, des tweets ... n'hésitez pas à inter réagir !

BULLETIN D'ADHESION

Monsieur, Madame ou raison sociale :

Profession ou statut social :

Habitant

Ville :

Code postal :

Mail :

Téléphone :

s'acquitte de la somme de 25 € au titre de l'année 2018 payable par chèque à l'ordre de « **association Montpellier 2020** » à adresser à **2 rue Jeanne d'Arc, MONTPELLIER, 34000**

Fait à :

le

Signature :